

29 janvier 2007

L'honorable Stéphane Dion, C.P., député
Chef de l'Opposition
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6



Honorable Monsieur Dion,

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est l'organisme chef de file, au Canada, dans le plaidoyer sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida. Au nom de notre bassin de plus de 200 membres, comprenant des organismes aux premières lignes de la lutte contre le VIH/sida, et des personnes vivant avec le VIH/sida, je vous félicite de vos récentes déclarations à l'appui des lieux supervisés pour l'injection.

Comme vous le savez, des recherches étoffées ont clairement démontré que l'Insite, le lieu supervisé pour l'injection à Vancouver, a contribué à réduire le taux de partage de seringues, le nombre de décès par surdose ainsi que la transmission du VIH et de l'hépatite C, tout en augmentant les chances de diriger les utilisateurs de drogue vers des services de traitement de la toxicomanie. Les données ont été publiées dans des revues médicales des plus respectées, notamment le *Journal de l'Association médicale canadienne* (JAMC), le *New England Journal of Medicine* et *The Lancet*. L'Insite s'est acquis l'appui du Service de police de Vancouver, des résidents et groupes de commerçants locaux, de la Ville de Vancouver et de scientifiques et experts en matière de VIH/sida, aux quatre coins du Canada et du monde.

Les faits parlent d'eux-mêmes – mais l'avenir de l'Insite demeure incertain. L'interruption de ce service hors pair constituerait un énorme pas en arrière, dans la réponse canadienne au VIH/sida. L'Insite a fait la preuve que les lieux supervisés pour l'injection sont efficaces, essentiels à la lutte au VIH/sida, à la réduction des méfaits de l'usage de drogue et à la réalisation du droit à la santé de certaines des personnes les plus démunies de la communauté. Les personnes qui font usage de drogue ont un droit humain à la norme la plus élevée qui puisse être atteinte en matière de services et biens de santé; et l'Insite est un exemple de progrès vers l'atteinte de ce but.

J'espère que vous et les membres de votre caucus continuerez d'affirmer votre appui à l'Insite. Les Canadien-nes méritent de savoir à quel point cette initiative est fructueuse et de comprendre pourquoi son maintien et l'expansion des lieux sécuritaires pour l'injection constituent une politique publique appropriée, fondée sur les données scientifiques.

Veuillez agréer, honorable Monsieur Dion, l'expression de mes sentiments distingués.

Joanne Csete
Directrice générale

LEADER OF THE OPPOSITION



CHEF DE L'OPPOSITION

Le 30 mars 2007

Madame Joanne Csete
Directrice générale
Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario)
M5R 2A7

Madame Csete,

J'ai bien reçu votre lettre du 29 janvier me félicitant pour mes récentes déclarations à l'appui des sites d'injection supervisés. Je regrette d'avoir tardé à vous répondre.

Je crois fermement que nous avons un devoir moral comme Canadiens de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour venir en aide aux personnes atteintes du sida et à celles qui font usage de drogues. Je partage votre conviction que les sites d'injection supervisés, comme celui de Vancouver, sont essentiels à la lutte au VIH/sida et à la réalisation du droit à la santé de certaines personnes les plus démunies de la communauté.

Comme les recherches ont démontré que le centre d'injection sécuritaire à Vancouver a contribué à diminuer la propagation du sida parmi les toxicomanes, je suis déçu que le gouvernement minoritaire conservateur ait refusé de renouveler le financement de ce programme.

Soyez assurée que l'Opposition officielle continuera d'affirmer son appui pour le centre d'injection sécuritaire à Vancouver.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Stéphane Dion, C.P., député
Chef de l'Opposition officielle
Chef du Parti libéral du Canada